Guide du nouvel acquéreur de vélo par BREST à pied & à vélo

Vous venez tout juste d'acquérir un vélo !

Félicitation, mais...l'aventure ne fait que commencer !

Le vélo est en soit un moyen de transport économique et très pratique. Pour qu'il devienne en plus un moyen de transport agréable, fiable et sécurisé, il va encore vous falloir faire quelques dépenses et acquérir quelques connaissances.

Le B-A BA des connaissances

Le minimum est de **savoir réparer un crevaison**. En effet, celle-ci peut survenir n'importe quand et prend entre 5 et 10 minutes à réparer pour un utilisateur averti et équipé mais peut se transformer en vraie galère sinon ! Je vous invite à venir aux ateliers de BAPAV pour apprendre comment poser une rustine ou changer une chambre à air. Il peut aussi être bon de savoir régler ses freins...

Matériel de réparation

Pour toute sortie vélo de plus de 2 ou 3km, vous devez avoir de quoi réparer une crevaison. Le matériel minimum se compose d'un **kit de dépannage** (démontes pneus, rustines, colle, papier de verre fin) ainsi que d'une **pompe à main**. Si possible, prenez aussi une chambre à air de secours !
Tarifs indicatifs : -chambre à air : 2 à 5€ -kit de réparation : 5€ -pompe à main : 5 à 15€

Antivol

Si vous devez laisser votre vélo dans un espace « publique » un antivol est indispensable. Les **antivols en U** sont les **plus solides**, à préférer si votre vélo dort dehors, mais ils peuvent être encombrant. Les **antivols en forme de ressors**, bien que plus facile à couper, permettent d'**attacher les 2 roues et le cadre** ou de s'attacher à des poteaux larges. Il existe aussi des chaînes et des antivols articulés. Le prix de l'antivol doit être cohérent avec celui du vélo ! (autour de 10%)
Tarifs indicatifs : -antivol en U : 20€ et + -antivol en ressort : 7 à 15€ -antivol articulé : 50€

Visibilité

De jour comme de nuit, **essayer d'être visible des automobilistes**, portez un gilet jaune par exemple et tendez la main quand vous tournez. Par ailleurs, **de nuit, l'éclairage et les catadioptres** (les truc oranges sur les roues) sont obligatoires. De plus, pour roulez de nuit hors agglomération prenez un éclairage avant puissant !
Tarifs indicatifs : -catadioptres : pas cher, voir gratuit -éclairage av/ar de base 7 à 15€ -éclairage puissant à l'avant : 20€ et +

Sécurité

Apprenez à **régler vos freins**, en desserrant les vis de tensions au fur et à mesure de l'usure des patins (au niveau des poignées de frein, sauf sur les vélos de course). **Attention : par temps pluvieux**, les freins à patins sont beaucoup moins efficaces !!! Gardez plus de distance avec les voitures circulant devant vous. Le **port du casque** n'est pas obligatoire mais assez recommandé !
Tarifs indicatifs : -4 patins de frein neufs : 10€ -Casque : 20 à 30€

En cas d'accident

En cas d'accident avec une voiture, si vous êtes blessé, c'est normalement l'automobiliste qui est en tord, même si c'est vous qui lui êtes rentré dedans. Pensez à **aller chez le médecin** pour « constatez » les blessures. Dans tous les cas, faites appel à votre **responsabilité civile** (ou assurance habitation) pour gérer la suite des opérations.

Pour aller plus loin

N'hésitez pas à nous demander de la **documentation complémentaires** : cartes des voies aménagées autour de Brest, carte des vélocistes du pays de Brest, manuel de réparation et d'entretien du vélo, guide du cycliste urbain, comparatif des antivols...